

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

HONNEUR - FRATERNITÉ - JUSTICE



MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

UNITE DE GESTION DU PROJET DE DISTRIBUTION DE
LA VILLE DE NOUAKCHOTT - UGPRD

**PROJET DE SECURISATION DE
L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA
VILLE DE NOUAKCHOTT A PARTIR D'IDINI**

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

**Travaux d'équipement, de raccordement et de mise en
place du système de télégestion des 37 forages existants
et 24 nouveaux forages du champ captant d'Idini**

**« PARTIE N°0 : AVIS D'APPEL D'OFFRES
INTERNATIONAL »**

Juillet 2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
N°03/UGPRD-PRSN/MHA/2024

1/ OBJET

L'Etat Mauritanien a obtenu, du **Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES)**, un prêt pour le financement **du Projet de renforcement et de la sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott à partir du champ captant d'Idini**. Une partie des sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres.

Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement lance un appel d'offres international pour l'exécution des **Travaux d'équipement, de raccordement et de mise en place du système de télégestion des 37 forages existants et 24 nouveaux forages du champ captant d'Idini**.

2/ CONSISTANCE DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

Le projet de renforcement de l'Alimentation en Eau Potable de la ville de Nouakchott à partir du champ captant d'Idini est composé de trois (03) séries comme suit :

1) Série n°1 : Equipement et électrification des 61 forages y compris les 8 forages remplacés et 16 nouveaux forages comprenant :

- ✓ Remplacement d'environ 20 km ligne HT cuivre par ligne HT aluminium ;
- ✓ Fourniture et pose ligne HT aluminium pour l'alimentation des 16 nouveaux forages et 8 forages à remplacer ;
- ✓ Fourniture et pose des cellules HT, 1 transfo élévateur 0,4/15KV (groupe électrogène, 2 transfo abaisseur 33/15KV ;
- ✓ Fourniture et pose de 61 transfo poteaux abaisseur 15KV/0,4KV (37 forages existants, 8 forages à remplacer et 16 nouveaux forages) ;
- ✓ Fourniture et pose alimentation BT, armoires BT et batteries de condensateurs 8 forages à remplacer (F1, F2, F5, F25, F29, F32, F41, F48) et 16 nouveaux forages (F49 à F64) ;
- ✓ Fourniture et pose de 24 colonnes d'exhaure, 24 têtes de forages complète (y compris stabilisateur de pression amont, vanne, ventouse, manomètre, ballon anti bélière) ;
- ✓ Fourniture et pose de 16 pompes immergées (forages F49 à F64) avec Q entre 80 à 100m³/h et HMT entre 90 à 120mce ;
- ✓ Remplacement et pose de 7 pompes immergées (forages F1, F2, F5, F25, F29, F32, F41) par des pompes de débits 60m³/h et HMT entre 90 à 120mce ;
- ✓ Remplacement et pose d'une pompe immergée forage F48 par une pompe de 60m³/h et HMT entre 130 à 140 mce ;
- ✓ Changement pompes forage F13 (60m³/h et HMT entre 70 mce et 100mce), forage F14 (60m³/h et HMT entre 70 mce et 100mce), forage F31 (100m³/h et HMT entre 100 mce et 120mce), forage F35 (80m³/h et HMT entre 70 mce et 100mce), forage F37 (80m³/h et HMT entre 70 mce et 100mce), forage F44 (débit 60m³/h et HMT entre 115 mce et 135mce) ;
- ✓ Changement 14 têtes de forages (forages F3, F4, F6 à F10 et F12 à F14 et F16 à F19) y compris nouveau stabilisateur amont et ballon anti bélière, vanne, ventouse, manomètre, ballon anti bélière ;
- ✓ Maintenance 23 anti bélière et remplacement 23 manomètres (forages F20 à F24, F26 à F28, F30, F31, F33, F35 à F40 et F42 à F47) ;
- ✓ 24 nouveaux abris maçonnés et 37 existants à réhabiliter ;
- ✓ Réhabilitation et éventuelle extension des locaux des 2 postes transfo 33/15KV ;
- ✓ Réhabilitation du local de supervision d'IDINI et construction d'un nouveau local de supervision au CEC à Nouakchott.

2) Série n°2 : Environ 61 km de réseau de collecte y compris

- ✓ Réhabilitation du réseau collecte fonte grise existant et fonte ductile vétuste d'un linéaire d'environ 28km ;
- ✓ Fourniture et pose d'environ 33 km nouveau réseau de collecte des 16 nouveaux forages au réservoir projeté d'Idini de 2500m3.

3) Série n°3 : Système de télégestion des 61 forages y compris les 8 forages remplacés, 16 nouveaux forages et 37 forages existants

- ✓ Réhabilitation du système de télégestion des 37 forages y compris formation exploitant;
- ✓ Fourniture et pose système de télégestion des 8 forages à remplacer et 16 nouveaux forages y compris formation exploitant.

3/ APPEL A LA CONCURRENCE :

Le présent Appel d'Offres est ouvert aux entreprises ou groupements d'entreprises disposant de compétences dans le domaine des travaux d'alimentation en eau potable.

Les expériences des maisons mères ou filiales ne seront prises en compte dans l'évaluation que lorsqu'elles font partie du groupement ayant présenté une offre.

Les candidats sont prévenus que toute forme d'association ou de filiation avec le ou les consultant(s) ou toute autre entité qui a été auparavant impliquée dans la réalisation des études techniques ou la supervision des travaux objet du projet, est incompatible avec la participation au présent Appel d'offres. En conséquence, l'offre d'un soumissionnaire tombant sous cette incompatibilité est rejetée. Il est à préciser que l'étude initiale relative à ce projet a été réalisée par SONEDE INTERNATIONAL et révisée par le groupement TAEP/Cabinet - MERLIN.

4/ CRITÈRES DE QUALIFICATION ET D'EVALUATION

L'autorité Contractante évaluera les aspects techniques des offres **suivant les critères et le barème de notation établi dans la section III.**

Seule les offres des entreprises qualifiées suivant les critères indiqués dans la section III (critères de qualification) et dont l'offre technique a obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 seront retenues pour la phase de l'ouverture des offres financières.

Remarques importantes :

- Toute référence non certifiée par une attestation délivrée par un maître d'ouvrage public ne sera pas prise en considération lors de l'évaluation de la qualification des soumissionnaires. Les attestations de bonne fin doivent être certifiée conforme à l'original par une autorité compétente.
- Il est exigé de renseigner et justifier pour chaque expérience les éléments suivants :
 - la référence du marché,
 - le montant du marché
 - la date de réception (fournir le PV de réception),
 - le descriptif des travaux (fournir une copie du marché),
 - les coordonnées téléphoniques et mail du maître d'ouvrage public bénéficiaire.

- En cas d'expérience acquise grâce à un groupement de deux ou plusieurs entreprises, elle ne sera prise en considération que si l'accord de groupement a été annexé au marché et cité en tant que tel, et que l'accord indique clairement le rôle, les tâches et la part (en %) de chacun dans le groupement. Dans ce cas l'expérience considérée sera uniquement celle indiquée dans l'accord de groupement, même si l'un ou l'ensemble des membres du groupement détiennent une attestation d'expérience délivrée par un maître d'ouvrage. Dans tous les cas, et pour un projet déterminé dont les références sont mobilisées par deux soumissionnaires ou plus (séparés ou en groupement) la quantité totale de références de ce projet ne peut être décomptée de manière cumulée pour les différents intervenants.
 - Le MHA se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vérifier l'authenticité des références des soumissionnaires (y compris, au besoin, des visites des infrastructures réalisées dans le cadre des références du soumissionnaire).
- Les états financiers doivent être certifiés par un commissaire aux comptes agréé. Pour les entreprises mauritaniennes, les chiffres d'affaires déclarés dans les états financiers doivent obligatoirement être justifiés par des attestations délivrées par la **Direction Générale des Impôts** pour tous les exercices considérés (2018-2022).

5/ DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX

Le délai d'exécution des travaux est fixé à : **dix-huit (18) mois**.

6/ RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

6.1/ Acquisition du dossier d'Appel d'Offres

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès **du Coordinateur National du Projet de renforcement et sécurisation de l'alimentation en eau potable de la ville de Nouakchott à partir d'Idini** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de [09h à 16h] :

Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de Nouakchott (UGPRD)

ZRD 0015 Ksar Nouakchott- Mauritanie
Numéro de téléphone : (222) 45-25-61-28

6.2/ Prix d'acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement, de **dix mille Ouguiyas (10 000 MRU)** ou son équivalent en devise.

7/ GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire devra constituer une garantie de soumission d'un montant égal ou **équivalent à sept millions cinq cent mille Ouguiyas (7 500 000 MRU)**.

Cette garantie de soumission doit être conforme au modèle joint au présent Dossier d'Appel d'Offres (modèle de garantie de soumission,) et émise par une banque agréée et établi en Mauritanie. Une garantie établie par une banque installée en dehors de la Mauritanie doit être validée par une banque locale La validité de cette garantie est de 120 jours à partir de la date limite de remise des offres.

8/ VISITE DES LIEUX:

Une visite des lieux groupée sera organisée par l'Unité de Gestion du Projet (UGPRD) **le jeudi 08 Aout 2024**.

9/ REMISE DES OFFRES

Les offres des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions du DAO. Leur validité est de **120** jours à compter de la date limite de leur remise des offres.

Elles devront parvenir, sous plis fermés, au plus tard le **jeudi 5 septembre 2024**, à **12 heures 00** minutes GMT à l'adresse :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (CPMP-MHA)
455, Ilot C – Tevragh – Zeina – Tél : (+222) 45 25 38 52 – Nouakchott – Mauritanie**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10/ OUVERTURE DES OFFRES :

La procédure d'ouverture des offres est prévue, à l'adresse de la CPMP ci-dessus, en deux étapes :

- L'ouverture des offres techniques de tous les soumissionnaires, en présence de leurs représentants, est prévue le **jeudi 5 septembre 2024**, à 12 heures 30 minutes GMT.
- L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qualifiés à l'issue de la procédure d'évaluation technique des offres et ayant obtenues une note technique de 70/100 points sera programmée conformément aux dispositions du présent DAOI. Les soumissionnaires retenus seront convoqués pour se faire représenter à la séance d'ouverture. Les offres financières des autres soumissionnaires seront rendues sans être ouvertes.

Le Coordinateur National

Kane Oumar Mamadou

